تدبير الوفاء
Wafa Gestion

FCP CAT VALEURS

NOTE D'INFORMATION

Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de l'article 87 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) qui l'a visé sous la référence VI/DP/007/2014 en date du 03/06/2014.

Directeur Général Adjoint

Hicham ELALAMY

ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par Wafa Gestion, sise à Casablanca, au 416, Rue Mustapha El Maani, représentée par M. Badr ALIOUA en sa qualité de Directeur Général, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

WAFA GESTION
416, Rue Mustapha El Maani
Tél:0522545054 Fax:0522229981
Casablanca

WAFA GESTION

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

NB

تدبير الوفاء
Wafa Gestion

I. CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale	:	CAT VALEURS
- Nature juridique	:	Fonds Commun de Placement
- Code Maroclear	:	MA0000040362
- Date et référence de l'agrément	:	08 Avril 2011 sous référence AG/OP/016/2011
- Date de création	:	12 Mars 1998
- Siège social	:	163, Avenue Hassan II - Casablanca
- Durée de vie	:	99 ans
- Exercice social	:	Du 1er octobre au 30 septembre de l'année suivante
- Apport initial	:	1.000.000,00 DH
- Valeur liquidative d'origine	:	100.000,00 DH
- Etablissement de Gestion	:	Gestfonds, représentée par M. Badr ALIOUA
- Société de Gestion	:	Wafa Gestion
- Etablissement dépositaire	:	Attijariwafa Bank
- Commercialisateur	:	Wafa Gestion Contacts : Direction Commerciale Adresse : 416, Rue Mustapha El Maani - Casablanca Téléphone : 0522 45 38 38 - Fax : 0522 26 63 79
- Commissaire aux comptes	:	Cabinet A.SAAIDI & Associés, représenté par M. Nawfal AMAR

II. CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

- Classification	:	Obligations Moyen et Long Terme La sensibilité du FCP est comprise entre 1.1 exclu et 9 exclu
- Indice de référence	:	100% Moroccan Bonds Index Moyen Long Terme
- Objectifs de gestion	:	Gestion prudente d'un portefeuille de valeurs mobilières visant à offrir une appréciation à moyen terme du capital investi.
- Stratégie d'investissement	:	Le FCP investira en permanence 100% de son actif, hors liquidités, en titres de créances émis ou garantis par l'Etat, tout en respectant la réglementation en vigueur.
- Durée de placement recommandée	:	5 ans
- Souscripteurs concernés	:	Compagnie d'Assurance Transport (CAT), sans exclure les autres personnes physiques et morales

III. MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- **Date de commercialisation de l'OPCVM** : 3 Juillet 1998.
- **Périodicité de calcul de la valeur liquidative** : Hebdomadaire, le vendredi de chaque semaine ou, si celui-ci est férié, le premier jour ouvré suivant.

- **Modalités de diffusion de la valeur liquidative** : Affichage dans les locaux de Wafa Gestion et publication dans la presse économique, selon une fréquence hebdomadaire.

- **Méthode de calcul de la valeur liquidative** : La valeur liquidative est égale à l'actif net rapporté au nombre de parts qui composent l'apport du FCP.
 Les principes d'évaluation du FCP sont conformes aux dispositions de la circulaire du CDVM.

- **Modalités de souscription et de rachat :**
 -Lieu de réception des demandes de souscriptions et de rachats : Wafa Gestion.
 -Méthode de calcul du prix de souscription : La prochaine valeur liquidative majorée de la commission de souscription.
 -Méthode de calcul du prix de rachat : La prochaine valeur liquidative minorée de la commission de rachat.
 -Les souscriptions et les rachats sont reçus chaque jour, du lundi au jeudi jusqu'à 16h et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative.

- **Affectation des résultats :** Les sommes distribuables sont entièrement ou partiellement distribuées ou capitalisées, selon la décision du Conseil d'Administration de l'établissement de gestion du FCP.

 Les sommes distribuables sont égales au résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus afférents à l'exercice clos.

 Modalités d'information et de distribution : En cas de mise en paiement des sommes distribuables, celle-ci doit intervenir dans un délai de six mois suivant la clôture de l'exercice.
 Le porteur de parts sera informé par voie de mailing, et ce, au plus tard la veille de la mise en distribution.

 Coordonnées de l'entité en charge du suivi de la distribution aux souscripteurs :

 Dénomination : ATTIJARIWAFA BANK
 Siège social : Casablanca,2, Bd Moulay Youssef
 Téléphone : 0522 29 88 88

 Méthode de comptabilisation des coupons : Les intérêts sur titres de créances sont comptabilisés selon la méthode dite des intérêts courus.

- **Régime fiscal :** Le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.

IV. COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscriptions et de rachats :

Les commissions de souscriptions s'élèvent à 3% HT maximum des montants souscrits dont 0% incompressible, acquis au FCP.

Les commissions de rachats s'élèvent à 1,50% HT maximum des montants rachetés, dont 0% incompressible, acquis au FCP.

«.NB : En sus des commissions de souscription et de rachat précitées, tout détenteur de parts (ou d'actions) d'OPCVM doit s'informer auprès de son teneur de compte, des frais et commissions relatifs à la tenue de compte ».

- Frais de gestion :

2% HT maximum l'an de l'actif net constaté lors de l'établissement de la valeur liquidative, déduction faite des parts et actions d'autres OPCVM détenus en portefeuille et gérés par Wafa Gestion. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP, provisionnés à chaque calcul de la valeur liquidative et prélevés trimestriellement.

Les frais de gestion couvrent les charges suivantes (En HT) :

(1) Frais publications : 20 000 dhs
(2) Commissaire aux comptes : 20 000 dhs
(3) Commissions CDVM : 0,025%
(4) Dépositaire : 0,05%
(5) Maroclear (commission de gestion du compte émission) « annuelle » : 4 000 dhs
(6) Maroclear (droit d'admission) « trimestriel » : Selon les conditions en vigueur.

Prestations de WAFA GESTION : Frais de gestion - (1) - (2) - (3) - (4) - (5) - (6)